

A.G. DU 28 FÉVRIER 2008

# ANEPVV COMPTE RENDU

## Table des matières

- 1 Ouverture de l'AG
- 2 Rapport du secrétaire
- 5 Intervention de J. Bulois
- 6 Rapport du trésorier
- 7 Rapport du Président

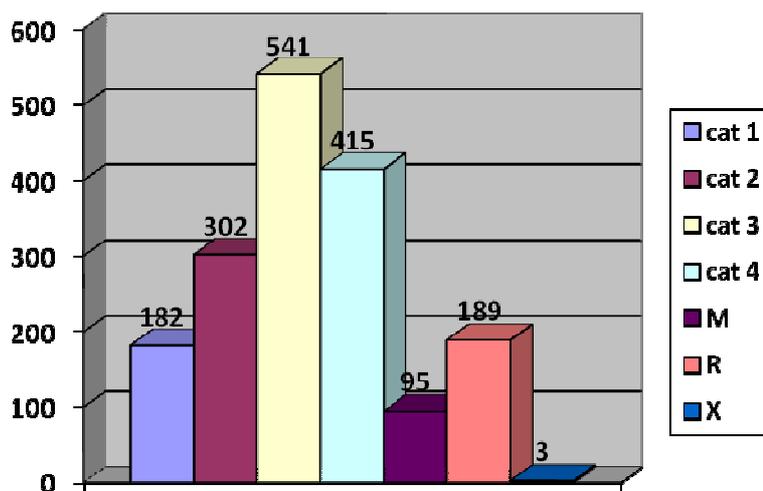
## Ouverture de l'A.G.

Le Président Lecuyer, à 18h15, déclare l'assemblée générale ouverte. 66 clubs sont présents. Le Président passe la parole au secrétaire général Jean-Pierre Colle.

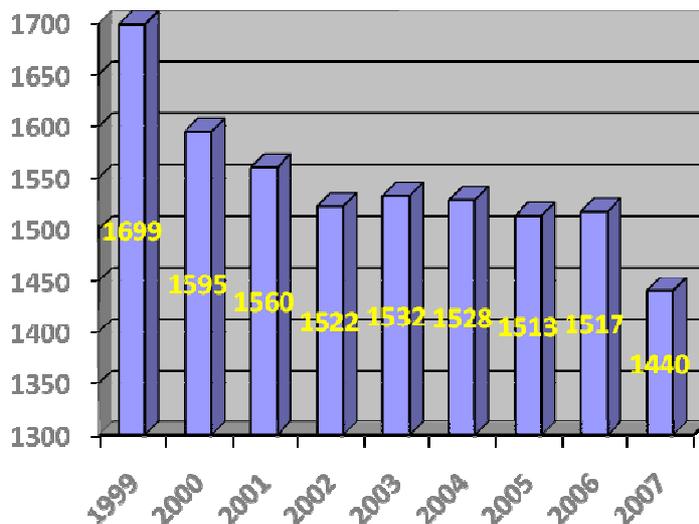
## RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

En 1992, nous avons près de 1800 planeurs inscrits ! Il en restait 1699 en 1999, nous sommes tombés à 1522 en 2002 un sursaut en 2004 nous fait remonter à 1541, nous voici à 1440 en 2007. Nous avons donc perdu 159 machines en 10 ans et pas loin de 400 en 16 ans ! Comme nous n'enregistrons pas de désaffectation chez les privés, bien au contraire, il faut donc en déduire que ce sont les clubs qui supportent cette perte. 159 planeurs perdus en dix ans, c'est pratiquement un planeur en moins par club ! Pour les remorqueurs, la baisse est de 20 unités en 8 ans.

*Matériels inscrits en  
catégorie « accidents »  
en 2007*



Evolution des matériels inscrits en « accidents » depuis 1999



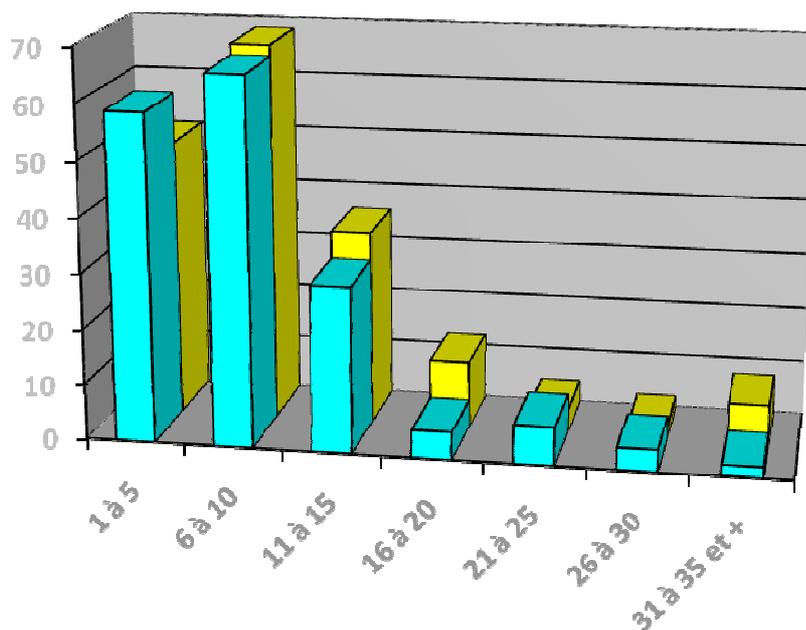
La moyenne des matériels inscrits par association est de 8. La médiane qui se situe légèrement au-dessus de 6 montre combien notre mouvement est articulé autour d'associations disposant de peu de matériels. 125 associations inscrivent moins de 10 matériels. Elles n'étaient que 115 en 2004 !

La solidarité entre grands et clubs moins importants reste bien d'actualité pour la survie du mouvement vol à voile ! Mais, attention à ne pas épuiser cette solidarité !!!

En Prévoyance

Nous avons noté davantage d'inscription en Prévoyance. Les clubs jouent la prudence financière à juste raison.

Nombre d'associati possédant un cert nombre de plane



Nous ne nous intéresserons pas aux raisons profondes de ces baisses, raisons qui sont de l'unique ressort de la Fédération. Plan de relance et nouveau remorqueur ou remorquage par ULM seront, peut-être, à l'avenir, des moteurs capables d'enrayer la chute. Du moins, souhaitons-le.

Pour nous techniquement, le problème est autre !

L'ANEPVV est une entreprise de solidarité entre les clubs. Mais, qui dit solidarité dit cotisants suffisants ! Pour l'instant, nous ne craignons pas grand-chose : les réserves des clubs et celles de l'ANEPVV sont satisfaisantes. Mais, ces réserves peuvent fondre vite en cas de mauvaise année et elles seront d'autant plus difficiles à reconstituer que la baisse du nombre d'inscrits s'amplifiera.

C'est pourquoi, sans nous alarmer plus que de mesure, il paraît essentiel de stopper le déclin révélé par nos chiffres afin de ne pas tomber sous les 1200 planeurs inscrits, soit les deux-tiers du début des années 90 !

...

Le conseil a œuvré cette année dans trois grandes directions :

Notre ancien Président, Michel Cruette, a participé et participe toujours au dossier remorqueur du futur. L'avenir se concrétise chez Christophe Robin avec les essais du MCR 180 cv qui grimpe aux arbres. Quelques soucis de jeunesse ont été corrigés. La machine est séduisante mais à quel prix ? Achat du kit et montage ! Avec quelle équipe ?

Parallèlement, des études de remorquage par ULM ont été autorisées par la DGAC et des essais en vol sont en cours. Mais il reste la aussi quelques interrogations sérieuses !

...

Le Conseil a décidé de remettre à plat l'informatique utilisée par le personnel. Trois administrateurs se sont employés à établir une définition du matériel nécessaire et surtout à redéfinir ce que doit être le logiciel qui nous aidera à gérer l'ANEPVV dans les dix prochaines années. Ces travaux là vont se poursuivre en 2008. Le but est d'utiliser davantage les possibilités offertes par Internet.

Dans le cadre du service que l'ANEPVV souhaite apporter au club pour préserver leur patrimoine et éviter les coups durs, le manuel assurances a été mis à jour et réédité. Vous l'avez reçu en arrivant. N'hésitez pas à le consulter et à poser des questions. Le but encore une fois, c'est de prémunir vos clubs contre les gros pépins.

...

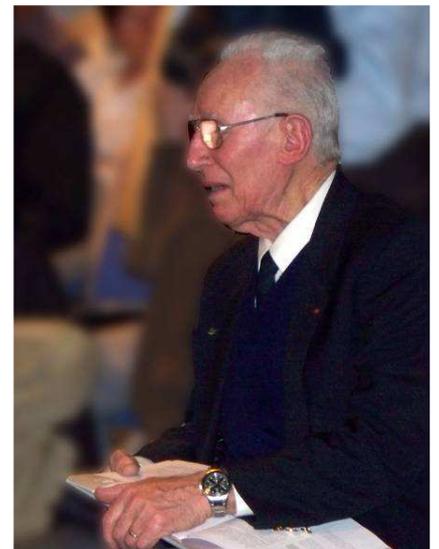
Bien sur, la solidarité a joué, comme elle a joué, dans des circonstances bien différentes et sans doute bien plus contestable en Corse. Mais, la solidarité ne doit pas compenser l'oubli de décisions, pour tout dire un certain laxisme des clubs.

Les nombreux clubs qui ont participé aux opérations de solidarité en 2000 ne doivent pas avoir à recommencer régulièrement semblables gestes.

Posez-vous la question une bonne fois pour 3, 4, 5 ans : comment mon club est-il assuré ? Que deviendra-t-il en cas d'incendie, d'explosion, mais aussi de vandalisme, de tempête...



*Les clubs étaient accueillis par le sourire du personnel de l'ANEPVV dont Josette présente pour la dernière fois.*



*Le Président Juillot était présent et attentive aux débats*

### La nécessaire entraide

La mission de l'ANEPVV peut se résumer à « assurer la pérennité des associations de vol à voile » Nos clubs sont fragiles, très fragiles. Il suffit de peu de choses, le départ en retraite d'un chef pilote ayant toujours défendu le vol à voile au sein d'un club mixte, quelques ennuis générés par la DGAC sur une plate forme ou une autre, un maire agriculteur dans une proche banlieue, remplacé par un promoteur immobilier avide de transformer un aérodrome en zone pavillonnaire, en zones artisanale ou commerciale, il suffit parfois d'un gros pépin, d'une météo catastrophique, pour voir les résultats s'effondrer.

L'ANEPVV est là financièrement, sous certaines conditions bien précises mais aussi pour trouver des solutions. Mais, ne comptons pas que sur l'ANEPVV, comptons sur nous aussi !

### La bonne conduite

La bonne conduite pour nous cette année va être de ne pas prendre parti dans les débats électoraux qui vont agiter notre mouvement vol à voile. Les grandes manœuvres commencent déjà ! Bien sur, si nous avons bien nos opinions personnelles sur la rigueur, la fiabilité, la volonté de sauver notre mouvement vol à voile de telle ou telle équipe, nous nous garderons bien d'intervenir au nom de l'ANEPVV.

Pourquoi ? La réponse paraît évidente ! Et je ne peux que reprendre ce que je disais voici 4 ans et qui est toujours d'actualité :

L'ANEPVV est gestionnaire de la pérennité des associations au travers de sa gestion financière. Elle n'a pas d'autre choix que celui de gérer ! Partant, et quelle que soit l'équipe fédérale en place, elle aura à gérer du mieux possible les fonds qui lui sont confiés ; être présente pour chaque coup dur atteignant le monde du vol à voile ; Travailler en bonne intelligence avec la fédération, quelque soit sa direction, pour mener des actions conjointes assurant l'avenir du vol à voile français.

Quand on a de telles responsabilités de gestion, on ne s'intéresse pas aux coups bas, en un mot on ne se préoccupe pas de politique politicienne.

### CONCLUSION

L'ANEPVV est là, toujours là, indépendante et fière de rendre service au mouvement vol à voile tout entier.

Le Président donne la parole à Jacques Bulois chargé par le conseil d'administration de l'ANEPVV de suivre les accidents et d'en tirer des leçons.



*Le bureau présente les résultats de l'ANEPVV à l'assemblée*



*Une assemblée générale attentive*

## INTERVENTION DE JACQUES BULOIS

Jacques Bulois nous a livré les statistiques qu'il tient tout au long de l'année.

**Nombre d'accidents déclarés à l'ANEPVV :**

	2007	2006	2005
<b>Nombre</b>	45	57	64
<b>Montant</b>	489 654	675 382	706 665

<b>Planeurs</b>	31	47	53
<b>Motoplaneurs</b>	8	6	4
<b>ULM</b>	0	2	1
<b>Remorqueurs</b>	6	2	7

<b>Monoplaces</b>			
Club, standards	6	17	25
Couses, libres	10	9	10
<b>Biplaces</b>			
Bois et toile	1	4	1
Plastique	14	17	17

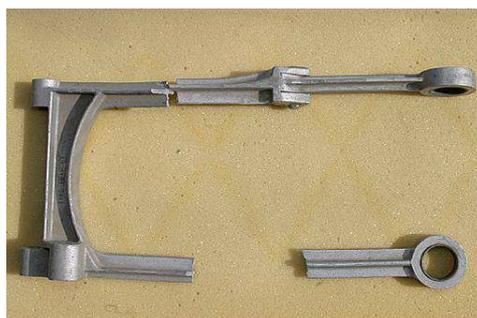
**Conséquences des accidents**

<b>Pilotes</b>			
Décédés	2	4	3
Blessés graves	4	4	3
<b>Matériels détruits</b>			
Planeurs	0	7	11
Remorqueurs	0	1	1
<b>Dégâts graves</b>			
Planeurs	18	26	23
Motoplaneurs	5	3	1
ULM	0	0	0
Remorqueurs	1	1	2

Les pilotes propriétaires de leur aéronef volent le plus souvent hors de toute structure organisée et ne bénéficient donc pas des conseils d'un chef pilote ou des briefings proposés par un club. Ces pilotes pourraient bénéficier des conseils et du soutien d'un responsable de plate-forme. L'analyse des statistiques montre que les briefings météo et sécurité des vols dispensés dans les aéroclubs sont des éléments incontournables au bon déroulement du vol. Les responsables de clubs doivent s'efforcer de maintenir et promouvoir cette pratique.

Il est important de sensibiliser les pilotes étrangers sur les conditions du vol en montagne, sur la prise en compte de l'aérodynamisme à proximité des reliefs et des risques encourus en évoluant sous le vent de ceux-ci. Il est important également de mettre l'accent sur le phénomène de fatigue survenant lors des vols s'effectuant à la suite de longs déplacements ou lors d'une succession de longs vols plusieurs jours consécutifs. Cette fatigue, souvent insidieuse, provoque une baisse de la vigilance et une altération de la capacité de jugement et de la prise de décision.

*Extrait d'une étude du BEA*



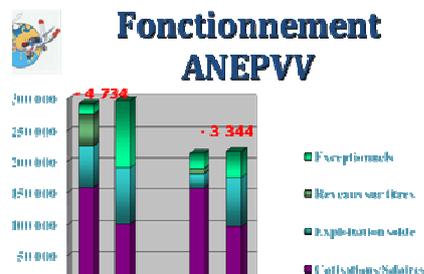
## RAPPORT DU TRESORIER

Notre trésorier a su captiver son auditoire en annonçant la bonne gestion de l'ANEPVV. En effet, pour le fonctionnement, nous dégageons un excédent de 4 734 €. Cet excédent est affecté à l'amortissement des pièces que nous avons en stock et dont la valeur est ramenée à zéro. Ce bon résultat est dû à la baisse des charges salariales – départ de Serge – Par contre dans les années qui viennent, il faut s'attendre à une hausse de ce poste avec la fin des contrats de formation et la nécessaire hausse des salaires qui s'en suivront.

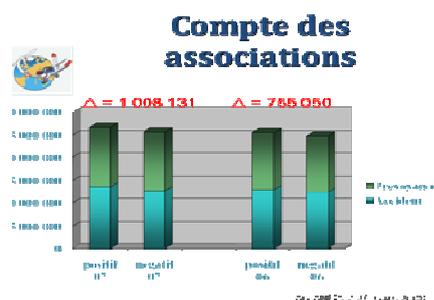
Le compte de bilan atteint 2 364 000 € constitués essentiellement des réserves associatives.

Les comptes de placements ont retrouvé une certaine vigueur en 2007, bien que nous ne nous attendions pas à des résultats miraculeux en 2008.

En conclusion, le trésorier déclare vouloir poursuivre cette gestion prudente qui donne de bons résultats.



AG ANEPVV 28 mars 2008



AG ANEPVV 28 mars 2008



## Placements

	Valeur au comptabilité		Valeur en banque		MTV Intérêts	PV logement	Revenus/ divers
	Au 31/12/2006	Au 31/12/2007	Au 31/12/2007				
500016 CIC TRESORICIC SDEC	60.908,42	513.323,30	321.148,09			3.084,30	
500007 CIC PROF DYN SDEC	95.128,00	0,00	0,00			43.822,00	
500017 REPARCIC SDEC	0,00	0,00	0,00			60,43	
500013 OPB ET PROTIC 902	206.438,52	206.438,52	213.879,00		5.441,06		
500014 ROTHSCHILD	303.000,00	303.000,00	320.000,00		47.000,00		
500015 TESSERA C	0,00	0,00	0,00				
500016 ADDIE'S C	0,00	0,00	0,00				
500018 GESTION C	188.176,14	81.419,37	88.090,59		6.641,32	5.407,72	
SNVR	607.074,94	1.026.761,82	1.005.024,09		89.262,87	36.606,63	
LA POSTE	188.176,14	81.419,37	88.090,59		6.641,32	5.407,72	
TOTAL	855.251,08	1.108.211,19	1.175.115,38		64.964,19	52.074,35	

AG ANEPVV 28 mars 2008

Le Président se donne alors la parole pour le rapport moral.

## RAPPORT MORAL DU PRESIDENT



Assurer la Présidence de l'ANEPVV, c'est être en permanence au cœur des difficultés des clubs, et le plus souvent dans des circonstances difficiles, casses ou problème dans l'entretien du matériel de mise en l'air.

Ce qui m'est apparu de manière très forte, c'est que chaque association est un cas particulier, il n'y a pas de recette universelle, et la solution des uns ne peuvent être la solution des autres.

Pour les casses, l'ANEPVV est intervenu 45 fois. C'est évidemment beaucoup trop, le point positif c'est que nous n'avons pas eu à faire intervenir notre assureur car il n'y a pas eu de casse au-delà de 50 000 €uros.

Je l'ai déjà dit par ailleurs mais nous enregistrons encore beaucoup trop de casses « bêtes », verrières non verrouillées, capot moteur baladeur ... Un peu plus de rigueur, un meilleur encadrement pourrait éliminer de trop nombreuses sources de dépenses.

### LES MOYENS DE LANCEMENT

C'est certainement sur les moyens de lancements que se concentrent toutes les difficultés à venir des clubs de vol à voile. Notre culture fait que nous sommes plus facilement enclins à investir dans de magnifiques oiseaux blancs que dans des tracteurs pétaradant dont la seule utilité est de nous l'élan nécessaire pour voler de nos propres ailes. On considère souvent nos remorqueurs comme un mal nécessaire.

Aujourd'hui encore, nos bons vieux MS893 nous sont indispensables, mais leur entretien devient de plus en plus problématique, un club a eut un devis de remise en état de plus de 40 000 €uros.

Investir dans un remorqueur moderne et performant, c'est aujourd'hui possible, le MCR180R en est la preuve, mais combien de clubs pourront mettre sur la table soit l'argent (environ 150 000 €uros) pour un MCR fini, soit les compétences pour un montage en club. Oui il y a aussi la perspective de pouvoir demain remorquer avec des ULM 100CV. Mais un ULM remorqueur, là encore c'est plus de 100 000 €uros, et nos services techniques ne semblent pas prêts à s'engager facilement dans cette voie.

Pour les associations, investir entre 100 et 150 000 €uros dans un remorqueur n'est pas facile surtout que dans une large majorité de clubs, ce sont des matériels qui sont utilisés environ 50 heures par an.

Ces états de fait font que le maintien en état de notre parc de MS893 est indispensable à la survie de nombreuses associations. Et là, l'ANEPVV aura un rôle à jouer sur au moins deux plans.

Le premier concerne nos moteurs Lycoming. On pense trop souvent qu'un moteur Lycoming 180 CV coûte 14 000 €uros, puisque c'est ce que nous coûte une révision au SEFA de Castelnaudary. Acheter un moteur Lycoming à mettre sur une cellule de MCR est beaucoup plus coûteux que cela. Garder notre stock de moteurs dans le giron du vol à voile doit donc être une priorité.

Le deuxième plan, c'est bien sur de récupérer les cellules des MS893, pour pouvoir alimenter en pièces détachées les Rallyes maintenus en activité opérationnelle.



Je ne serais pas complet sur ce domaine sans parler des treuils. Il est certain que la solution treuil doit être étudiée attentivement par certaines associations, en particulier quand elles bénéficient d'une longueur de piste suffisante, ou d'une configuration adaptée. Là encore entre un treuil électrique neuf (investissement comparable à un avion remorqueur neuf) et un treuil thermique d'occasion il y a des solutions adaptées à chaque cas particulier.

L'époque bénie du remorqueur universel et gratuit que nous avons connu est révolue et il sera du rôle de l'ANEPVV d'accompagner les associations dans cette mutation.

### PIECES DETACHEES

De nouvelles contraintes se font jour, la traçabilité des pièces détachées est renforcée. Pour cela nous allons devoir être plus rigoureux dans notre gestion des pièces détachées que nous récupérons sur les épaves des machines accidentées, pour lesquelles les clubs ont été indemnisés. C'est pourquoi, nous allons mettre en œuvre une procédure de rachat par l'AN EPVV des épaves des planeurs non économiquement réparables. Le certificat d'immatriculation sera mis au nom de l'ANEPVV et les clubs devront fournir l'ensemble des documents relatifs à la machine, y compris le « cardex » de suivi de navigabilité.

Cette procédure, et la gestion informatique qui sera mise en place, permettra d'avoir une meilleure connaissance des pièces détachées disponibles, puisqu'il nous faudra faire un inventaire préalable au stockage, avec sa localisation précise.

### MODERNISATION DE NOTRE GESTION

La modernisation de notre gestion se poursuit, et une nouvelle étape sera franchie en 2008, puisque le cahier des charges de notre système de gestion a été finalisé, et que nous allons procéder dans les semaines qui viennent à un appel d'offre auprès de plusieurs fournisseurs. Ce qui est recherché, c'est une meilleure efficacité, une plus grande souplesse, la fin des doubles saisies que nous connaissons aujourd'hui, avec toutes les erreurs que cela entraîne.

Bien sûr, tout ne se fera pas d'un simple claquement de doigts, et il y aura sûrement une période de rodage, et d'avance nous vous prions de bien vouloir nous excuser les désagréments que vous pourrez constater.

A ce propose, nous avons connu une fin d'année difficile, puisque le disque dur de notre ordinateur principal a rendu l'âme le 12 décembre dernier, heureusement les sauvegardes étaient faites, mais il a fallu mettre les bouchées doubles pour rattraper le retard, ce qui explique que vous trouverez dans le document qui vous a été remis quelques erreurs bénignes, mais là aussi je fais appel à votre bienveillance.

Je voudrais avant de conclure remercier chaleureusement chacun des membres du Comité Directeur de l'ANEPVV qui m'ont entouré et soutenu au cours de cette première année de présidence. Michel CRUETTE bien sûr, vice-président qui m'a passé le relais, et sur qui je sais que je peux compter en toute occasion...

... sans oublier Marcel JUILLOT qui est toujours là pour me prodiguer ses précieux conseils. A tous un grand MERCI.

Cette année, est aussi une année particulière pour notre personnel, puisque après 15 ans de bons et loyaux services, Josette DESCHAMPS va nous abandonner, laissant à Laëticia MORIN et à Grégory SEGUIN la lourde tâche de lui succéder. Du fond du cœur Josette nous te souhaitons tous une longue et heureuse retraite.



*Un Président attentif aux résultats de l'association qu'il dirige.*



*On attend les retardataires*